

CEREMONIE D'ASSERMENTATION DES AUTORITES COMMUNALES

Samedi 25 juin 2016

La cérémonie débute au Temple à 10h15

Après le message de Mme le Pasteur Claire-Dominique Rapin, suivi d'un chant des enfants des écoles, M. Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron, constate que l'élection du 28 février 2016 est parfaitement régulière et que le mandat confié à chaque conseiller est parfaitement valable. Il donne lecture de la promesse que 72 conseillers présents solennisent à l'appel de leur nom.

- | | |
|---|---|
| 1. M. AEBY Patrick | 43. M. LEUBA Jean-Samuel |
| 2. M. AGUET Denis | 44. M. LIECHTI André excusé |
| 3. Mme AGUET Prune | 45. Mme MARGUERAT Nathalie |
| 4. M. ALBER Cédric | 46. M. MARTIN Philippe |
| 5. M. AMY Alain excusé | 47. M. METRAUX Pascal |
| 6. M. ASPER Gaston | 48. M. MINGARD Philippe |
| 7. M. BARONE Pascal excusé | 49. M. MONOD Michel |
| 8. Mme BELLON RACINE Chantal | 50. Mme MOROSZLAY-REYMOND Sylvie |
| 9. M. BIRCHER Jakob | 51. Mme MOSER Camille |
| 10. M. BLANC Etienne | 52. Mme NOTZ Rose-Marie |
| 11. Mme BLANC-MARGUERAT Sylvia excusée | 53. M. OCHS Daniel |
| 12. M. BOHREN Andréas | 54. M. PASCHOUD Ludovic |
| 13. M. BONJOUR Pierre | 55. M. PASCHOUD Olivier |
| 14. M. BORNET Michel | 56. M. PATUREL Jacques |
| 15. M. BRIDEL Olivier | 57. M. PERRET Claude-Albert |
| 16. Mme BURDET Magali | 58. Mme PERROTET Catherine excusée |
| 17. Mme BUTTY Nicole | 59. M. PILLOUD Jean-Marc |
| 18. M. CEDRASCHI Darel | 60. M. RAPPAZ Mical |
| 19. M. CHAPERON Yves | 61. Mme RICCI BOVIER Claudia |
| 20. M. CHAPPUIS Charles | 62. M. RICHTER Denis excusé |
| 21. M. CHAPUISAT Jean-François | 63. M. ROBERT Pierre |
| 22. M. CHRISTINAT André | 64. M. ROD Fabrice |
| 23. Mme CLERC Charlotte excusée | 65. M. ROD Sébastien excusé |
| 24. M. COTTET Gilles | 66. M. RODIEUX Olivier |
| 25. Mme DESAULES Catherine | 67. Mme ROSSI Marie-Claude |
| 26. Mme DIRAC Annick | 68. M. ROULET Dominique |
| 27. M. DURUZ Michel excusé | 69. Mme ROUSSY Corinne |
| 28. Mme FREUDENTHALER Cindy | 70. M. SANDOZ Philippe |
| 29. M. GAY Alexandre | 71. M. SCHAER Cédric |
| 30. M. GELORMINI Crescenzo excusé | 72. Mme SILAURI Alessandra absente |
| 31. M. GESSNER Christophe | 73. M. SONDEREGGER Christophe |
| 32. M. GREGOIR Bruno | 74. M. SORDET Philippe excusé |
| 33. Mme GRETILLAT Françoise | 75. M. SUDAN Raymond |
| 34. M. HAGIN Bernard | 76. M. SULZER Rémy |
| 35. M. HOFER Vincent | 77. M. SUTTER Patrick |
| 36. M. JAUNIN Serge | 78. M. VALENTE Karim |
| 37. M. JAYET Jean-Daniel | 79. M. VAN SINGER Christian |
| 38. M. JEAUFFRE Grégoire | 80. M. WEBER Claude |
| 39. M. KRAYENBÜHL Sylvain | 81. Mme WEBER-JOBE Monique |
| 40. M. KUDELSKI André absent | 82. M. WIRTH Marc-Eric |
| 41. M. KUONEN Axel | 83. Mme WOHLHAUSER Aurélie |
| 42. M. LANZREIN Christian | 84. M. WOLFENSBERGER Guy |
| | 85. M. WOLFENSBERGER Marc |

M. Daniel Flotron, Préfet, procède à l'assermentation du Syndic et des 4 membres de la Municipalité.

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1. CONNE Jacques-André (Syndic) | 4. MONOD Charles |
| 2. DUGGAN Kilian | 5. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre |
| 3. GLAUSER Claire | |

SEANCE CONSTITUTIVE

La séance constitutive débute à 11h15 en la salle du Conseil communal, au Château de Lutry.

1. **M. le Préfet** procède à l'assermentation de **MM. Alain Amy et André Liechti** excusés pour la cérémonie à l'église.

Un bureau provisoire est constitué des personnes suivantes :

MM. Denis Aguet et Michel Bornet fonctionnent comme scrutateurs.
Mme Pilar Brentini tient le procès-verbal.

Excusés : Mmes Sylvia Blanc, Charlotte Clerc, Catherine Perrottet
MM. Pascal Barone, Michel Duruz, Crescenzo Gelormini, Denis Richter, Sébastien Rod, Philippe Sordet

Absents : Mme Alessandra Silauri
M. André Kudelski

Il préside à l'élection du président et du secrétaire du bureau du Conseil communal.
Il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11,12, et 23 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement.

2. Election du président

M. Olivier Rodieux (PLR) est élu tacitement président pour un an.

3. Election du Secrétaire

Mme Pilar Brentini est élue tacitement secrétaire pour 5 ans.
Elle est immédiatement assermentée.

M. Olivier Rodieux Président, officie pour les élections suivantes.

4. Election du premier Vice-président

Au nom du groupe des socialistes et indépendants de gauche, **M. Claude Weber** présente la candidature de **M. Alain Amy**.

L'élection se fait de manière tacite. M. Amy est élu.

5. Election du deuxième Vice-président

Au nom du groupe libéral radical, **M. Patrick Sutter** propose la candidature de **M. Alber Cédric** qui est élu tacitement.

6. Election de deux scrutateurs

M. Christophe Sonderegger et **M. Michel Bornet**, sont élus tacitement.

7. Election du Secrétaire suppléant

Au nom du groupe Indépendants & vert'libéraux, **M. Ludovic Paschoud** présente la candidature de **M. Guy Wolfensberger**. Il est élu tacitement.

8. Election de deux scrutateurs suppléants

Au nom du groupe Indépendants & vert'libéraux, **M. Guy Wolfensberger** présente la candidature de **M. Vincent Hofer**.

Au nom du groupe libéral radical **M. Patrick Sutter** propose la candidature de **M. Philippe Martin**.

M. Vincent Hofer et **M. Philippe Martin** sont élus tacitement.

Le Président informe que l'on va passer aux élections des commissions dites permanentes. Les commissions désignées par le Conseil sont nommées au scrutin de liste.

9. Election de la Commission des finances

La commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Denis	AGUET
		Etienne	BLANC
		Michel	BORNET
		Magali	BURDET
		Alexandre	GAY
		Christophe	GESSNER
		Sylvain	KRAYENBUHL
		Rose-Marie	NOTZ
		Ludovic	PASCHOUD
		Rémy	SULZER
		Claude	WEBER

M. Christophe Gessner est élu président de la Commission des finances avec applaudissements.

« Sous réserve de l'approbation cantonale et d'éventuels recours »

10. Election de la Commission de gestion

La commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus : Mmes et MM.

Prune	AGUET
Cédric	ALBER
Jean-François	CHAPUISAT
Annick	DIRAC
Axel	KUONEN
Christian	LANZREIN
Camille	MOSER
Jacques	PATUREL
Philippe	SANDOZ
Cédric	SCHAER
Patrick	SUTTER

M. Philippe Sandoz est élu président de la Commission de gestion par applaudissements.

11. Election de la Commission des affaires immobilières

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. Le Conseil ne s'oppose pas à l'élection à main levée.

Sont élus : Mmes et MM.

Pierre	BONJOUR
Nicole	BUTTY
Annick	DIRAC
Jean- Samuel	LEUBA
Bernard	HAGIN
Grégoire	JEAUFFRE
Olivier	PASCHOUD
Jean-Marc	PILLOUD
Marie-Claude	ROSSI

M. Jean-Samuel Leuba est élu président de la Commission des affaires immobilières par applaudissements.

12. Election de la Commission de recours en matière d'impôts

Les chefs de groupe présentent 5 candidats pour 5 postes à pourvoir, la votation a lieu à main levée avec l'aval du Conseil unanime.

Sont élus : Mmes et MM.

Alain	AMY
Sylvie	MOROSZLAY-REYMOND
Patrick	SUTTER
Corinne	ROUSSY
Guy	WOLFENSBERGER

M. Patrick Sutter est élu président de la Commission de recours en matière d'impôts par votation à main levée.

« Sous réserve de l'approbation cantonale et d'éventuels recours »

13. Election de la Commission des récusations

La commission comporte 5 membres et 5 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Gilles	COTTET
		Catherine	DESAULES
		Michel	MONOD
		Corinne	ROUSSY
		Raymond	SUDAN

M. Michel Monod est élu président de la Commission des récusations à l'unanimité.

14. Election de la commission des affaires régionales et intercommunales

Les chefs de groupe proposent 9 membres pour 9 postes. Avec l'aval du Conseil unanime, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Chantal	BELLON-RACINE
		Cindy	FREUDENTHALER
		Bruno	GREGOIR
		Serge	JAUNIN
		Philippe	MARTIN
		Daniel	OCHS
		Jacques	PATUREL
		Fabrice	ROD
		Monique	WEBER

Mme. Monique Weber est élue présidente de la commission des affaires régionales et intercommunales.

« Sous réserve de l'approbation cantonale et d'éventuels recours »

15. Election des représentants au Conseil intercommunal de l'APOL

Les présidents de groupe proposent 10 membres pour 10 postes. Avec l'aval du Conseil unanime, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Pierre	BONJOUR
		Charles	CHAPPUIS
		Catherine	DESAULES
		Vincent	HOFER
		Serge	JAUNIN
		Olivier	PASCHOUD
		Claude	PERRET
		Mical	RAPPAZ
		Claudia	RICCI-BOVIER
		Patrick	SUTTER

16. Election des représentants au Conseil d'établissement

Les chefs de groupe proposent 3 membres pour 3 postes. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	MM.	Yves	CHAPERON
		Karim	VALENTE
		Marc	WOLFENSBERGER

17. Election des représentants à la Commission viticole

Les chefs de groupe proposent 3 membres pour 3 postes. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	MM.	Darel	CEDRASCHI
		Ludovic	PASCHOUD
		Olivier	PASCHOUD

18. Election des représentants à la Commission consultative d'urbanisme

Les chefs de groupe proposent 5 membres pour 5 postes. Avec l'aval du Conseil unanime, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mme et MM.	Cindy	FREUDENTHALER
		André	LIECHTI
		Jean-Marc	PILLOUD
		Dominique	ROULET
		Patrick	SUTTER

Décision sur les amendes infligées aux membres absents

Selon l'article 18 du règlement on doit instituer sur le principe d'une amende aux conseillers absents et quel sera le montant. Pour information, lors de la législature précédente **M. Denis Aguet** avait fait la proposition suivante qui avait été acceptée, que les conseillers absents et non excusés soient condamnés à une amende équivalente à un jeton de présence. Les montants ainsi récoltés seront affectés à la course d'école bisannuelle du Conseil communal.

Le Président ouvre le débat. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close. Il propose de garder le statu quo.

On vote la proposition de statu quo, soit que les conseillers absents et non excusés soient condamnés à une amende équivalente à un jeton de présence. Elle est acceptée à une large majorité (2 abstentions).

Selon l'article 20 du règlement le Conseil communal doit statuer sur le principe et la tenue par le Bureau du Conseil d'un registre public des intérêts. Il s'agit d'un registre officiel. Il consiste en une liste des conseillers indiquant les organismes dans lesquels ils occupent des fonctions. Le conseiller indiquera ses activités professionnelles, ses activités politiques, associatives, etc.

Le Président ouvre le débat.

M. Claude Weber signale que ce point n'est pas à l'ordre du jour. Il propose de débattre et de reporter ce sujet lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

Le Président propose de voter sur la proposition de M. Weber.

Une large majorité des conseillers votent pour reporter ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Les conseillers désirant recevoir les rapports et autres documents (hors comptes, budget, rapport de gestion) uniquement par voie électronique sont priés de le faire savoir à la secrétaire.

Une liste des commissions permanentes sera établie par le bureau et envoyée aux chefs de groupe.

Cette première séance de la nouvelle législature est levée à 12h22.

La prochaine séance est fixée au **lundi 3 octobre 2016 à 20h00**.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

Olivier Rodieux

Pilar Brentini